



Conseil de quartier « Charles de Gaulle »

Jeudi 7 mars 2024 à 19h30

Centre culturel Jean Cocteau

Compte-rendu

En présence de :

- **Monsieur Lionel BENHAROUS**, le Maire ;
- **Madame Moussou NIANG**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse ;
- **Monsieur Guillaume LAFEUILLE**, Maire-adjoint délégué la Tranquillité publique ;
- **Monsieur Mathias GOLDBERG**, Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et citoyenne ;
- **Madame Lisa YAHIAOUI**, Conseillère municipale déléguée aux Politiques de prévention et de médiation ;
- **Madame Nancy AGUILERA-TORRES**, Conseillère municipale déléguée à la Coordination des dispositifs à destination des jeunes adultes ;
- **Madame Lucie FERRANDON**, Conseillère municipale déléguée aux Droits de l'enfant et référente du quartier Charles de Gaulle

Partie 1 : Agir pour les jeunes aux Lilas : présentation de la politique municipale de jeunesse et de prévention

Pour cette première session des Conseils de quartiers en 2024, les élu(e)s ont souhaité aborder les politiques en direction de la jeunesse et de prévention, en dressant un panorama le plus exhaustif possible des actions menées.

M. le Maire rappelle que les politiques de jeunesse doivent être interrogées continuellement en raison de la spécificité de cette catégorie de la population. Une politique municipale de la jeunesse et de la prévention doit pouvoir être « agile » et s'adapter continuellement aux besoins des jeunes, dont les aspirations et les réalités fluctuent car ce sont des âges où un accompagnement est nécessaire tant les transitions sont nombreuses.

Comité consultatif lilasien pour la jeunesse

Cette année marquera l'installation du *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse* qui permettra de recueillir la parole, les avis, les propositions des jeunes. Cependant, une politique de la jeunesse doit pouvoir se nourrir de toutes les réflexions, et c'est l'objectif des Conseils de quartier.

M. GOLDBERG présente le *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse*, qui réunira un panel représentatif des jeunes des Lilas entre 15-25 ans. Il se réunira entre avril et mai et traitera plusieurs thématiques parmi lesquelles

- les discriminations ;
- la prévention ;
- le passage à l'âge adulte...

Mme NIANG présente l'ensemble des services municipaux et dispositifs d'accompagnement à destination de la jeunesse :

- le service jeunesse ;
- le Kiosque ;
- le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- les éducateurs spécialisés ;
- les directions des sports et des affaires culturelles.

Mme YAHIAOUI présente le volet « prévention » de la politique municipale.

Des lieux ressources

L'ensemble de ces lieux ressources ou dispositifs, proposent toute l'année des ateliers, des projets culturels et sportifs, visant à accompagner au plus près les jeunes des Lilas.

- **Le Gymnase Mahsa Amini :**

Parmi les projets importants de l'équipe municipale figure la réhabilitation du gymnase Liberté (qui prendra le nom, prochainement, de Mahsa AMINI). Cet espace, en plus d'accueillir les associations sportives de la ville, permettra la création d'un lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'une offre de propositions (réunions d'information collective, permanence de la Mission locale, la création d'un *FabLab* animé par l'association *la Fabrique des Lilas*). Ce lieu sera organisé autour :

- d'un espace dej' ;
- d'une salle de réunion ;
- d'une salle de convivialité ;
- d'une salle de co-working ;

Ce projet répond à un besoin fort de la jeunesse de pouvoir disposer d'espaces pour se réunir afin de mener des projets ou simplement de se retrouver.

- **La Mission locale de la Lyr :**

Une antenne de la *Mission locale intercommunale de la Lyr* est présente au Kiosque pour les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans emploi ou sans formation. Ils peuvent y trouver :

- 2 conseillères en insertion professionnelle, 4 jours par semaine : accompagnement global des jeunes sur l'accès à l'emploi, la formation, santé et logement ;
- 1 permanence par semaine : alternance puis emploi ;
- des ateliers : information collective sur l'alternance, session de recrutement...

Un accompagnement au plus près, sur le terrain, pour une meilleure prévention

Parce que la jeunesse est diverse, la ville a fait le choix de financer 3 postes d'éducateurs spécialisés, qui interviennent au plus près des lieux de vie des jeunes et focalisent leur action sur celles et ceux en situation de « décrochage ».

Contrairement aux nombreuses villes qui perçoivent des subventions liées aux « quartiers prioritaires », la ville des Lilas doit financer sur ses fonds propres ces agents.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Instance réunissant tous les acteurs de la sécurité et de la prévention (ville, police, justice, bailleurs sociaux, éducation nationale...), elle compte un groupe de « suivi des mineurs » abordant les situations des jeunes les plus en difficulté.

Une déclinaison intercommunale a vu le jour en 2022, permettant un rapprochement et l'émergence de projets communs entre les villes de Romainville, du Pré-Saint-Gervais et Bagnolet.

Partie 2 : Questions sur le quartier

Sujets abordés par les habitant.es :

- **Voirie** : plusieurs habitants interrogent les élus sur des câbles non-enfouis des suites de travaux effectués rue Bernard. Cette demande a été transmise aux services techniques de la ville afin d'en rechercher l'origine et faire procéder le cas échéant à une mise en conformité.
- **Géothermie** : le Maire rappelle quelles ont été les échéances en matière de travaux de raccordement à la future centrale de géothermie.
- **Problème lié à la grille séparant le parc Gay** : les habitants saisissent le Maire des nuisances provoquées par des individus escaladant les grilles de séparation entre le parc Gay et une copropriété. M. le Maire rappelle que la ville ne peut intervenir sur une copropriété, mais convient que ces nuisances peuvent perturber le quotidien des résidents.
- **Fort de Romainville** : les habitants ont souhaité un point d'information sur le projet de requalification du Fort. M. le Maire rappelle que le projet suit son cours, sans modification depuis les dernières présentations aux habitants. Il informe également les habitants que la signature d'une promesse de vente du Fort par la Ville devrait intervenir dans les prochains mois.

- **Point d'apport volontaire de biodéchets** : ces bornes de collectes ont été installées et sont opérationnelles depuis mars. La ville comme les habitants ont constaté quelques dysfonctionnements (collecte insuffisante, problèmes de salubrité...). Le Maire confirme y être particulièrement attentif et fera remonter ces dysfonctionnements à l'EPT Est Ensemble qui assure cette compétence.
- **Nouvelles règles de collectes des déchets** : plusieurs habitants de la rue Henri Barbusse signalent les nuisances sonores liées au passage matinal des camions de collecte. M. le Maire rappelle qu'il travaille avec Est ensemble pour réduire l'impact de ces nouvelles collectes sur le quotidien des habitants.
- **Escalier de la Sante Manouchian** : une habitante a signalé que les escaliers de la Sente aux couleurs du « Rainbow flag » commençait à se dégrader. Le Maire et les élus répondent qu'une visite sur site permettra d'évaluer l'état de détérioration. Les élus rappellent également que ce projet était une des propositions du *Comité consultatif lilasien* et qu'il répond à une priorité de la politique municipale : la lutte contre toutes les discriminations, notamment celles subies par les personnes LGBT+.

**

*